

Rapport Inspire Évaluations Mondiales

<i>Candidat(e)</i>	<i>ID d'Inspire</i>	<i>Rôle en soins infirmiers</i>	<i>ID du rapport</i>
Exemple Test	0000000	Infirmier Autorisé(e)	IA00000

<i>Date de publication du rapport</i>	<i>Date du TAO</i>	<i>Date de l'ELS</i>
Janier 01, 2000	00-00-00	00-00-00

L'évaluation d'Inspire permet d'évaluer les compétences jugées essentielles par les organismes canadiens de réglementation des soins infirmiers pour l'entrée dans la pratique canadienne. L'organisme de réglementation des soins infirmiers tient compte des résultats de votre évaluation, ainsi que des données sur votre formation et vos expériences professionnelles, pour prendre une décision au sujet de votre inscription et des parcours d'apprentissage requis.

Pour déterminer votre niveau de compétences, ce rapport de performance combine les résultats du test assisté par ordinateur (TAO) ainsi que ceux de l'évaluation orale et de l'évaluation en laboratoire de simulation (EO et ELS). Les résultats du TAO, de l'ELS et de l'EO correspondent aux compétences de base utilisées par les organismes de réglementation pour comprendre votre rendement. **Inspire ne présente pas les résultats sous forme de réussite ou d'échec.** Au contraire, l'organisme présente un rapport sur vos forces et vos lacunes en matière de compétences. Par conséquent, le rendement dans un domaine ne peut compenser le fait de ne pas répondre aux attentes dans un autre. Le cadre d'évaluation et les compétences d'Inspire peuvent être consultés sur le site Web d'Inspire à l'adresse www.inspireassessments.org/fr/.

La façon d'interpréter vos résultats. La Figure 1 affiche votre rendement pour chaque compétence évaluée dans le rapport. Les lignes en pointillés représentent les seuils de rendement émergent et constant. Un rendement « Émergent » ou supérieur indique qu'il s'agit d'un niveau émergent, mais non constant pour la compétence évaluée, tandis qu'un rendement « Constant » ou supérieur indique un niveau constant pour la compétence évaluée. Le Tableau 1 de la page suivante décrit chaque compétence.

Figure 1. Votre rendement pour chaque compétence

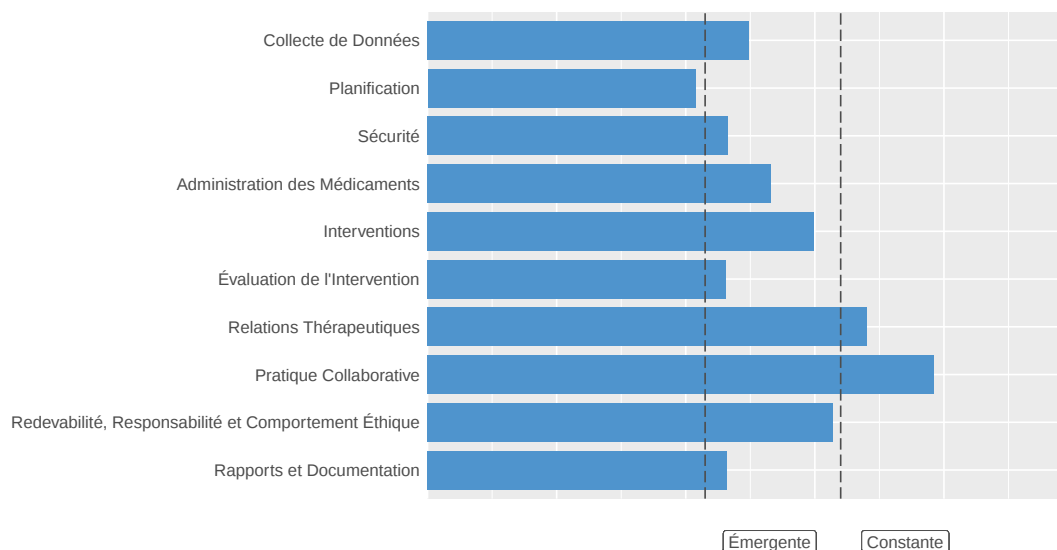


Tableau 1: Description des Compétences Dimensions

Dimension	Description
Collecte de Données	La collecte de données subjectives et objectives, de façon systématique et en continu, concernant les besoins physiologiques, sociologiques et spirituels du client. Les renseignements, en provenance de diverses sources, peuvent comprendre les observations, des entretiens, la notation des antécédents, l'interprétation des résultats de laboratoire, les données, la santé mentale et une évaluation physique dans le but d'identifier un problème de santé en faisant appel à un jugement clinique.
Planification	Un processus collaboratif en continu lors duquel des pratiques fondées sur des données probantes sont envisagées pour traiter les préoccupations en matière de santé et axées sur le client.
Sécurité	Les processus, procédures, comportements, technologies et environnements fondés sur des données probantes dans le domaine des soins de santé qui atténuent les risques de dangers pour le client, pour soi-même et pour autrui.
Administration des Médicaments	La pratique de la préparation d'agents pharmaceutiques et de leur administration aux clients. Elle implique des connaissances en pharmacocinétique et pharmacodynamie ainsi que des pratiques qui visent l'optimisation des résultats pour les clients. Le personnel infirmier suit les principes d'administration des médicaments et entreprend une évaluation et un contrôle continu du client pour suivre l'efficacité du médicament et les réactions indésirables et prendre des mesures en conséquence.
Interventions	Il s'agit, dans le cadre du plan de soins du client, des mesures, des traitements, des procédures ou des enseignements de soins infirmiers visant à favoriser la santé, prévenir les maladies, améliorer le confort du client, aider le client à guérir et à se remettre de maladies et de blessures, ou à prodiguer des soins de fin de vie. Les interventions sont fondées sur des données probantes, respectent les objectifs du client et doivent tenir compte de ses croyances.
Évaluation de l'Intervention	Une évaluation en continu de l'efficacité de l'intervention de soins infirmiers par rapport aux objectifs du client en matière de soins et qui peut avoir comme résultat la modification du plan de soins.
Relations Thérapeutiques	Le personnel infirmier établit avec le client une relation qui est fondée sur la confiance, le respect et l'empathie tout en honorant les limites professionnelles. Les relations thérapeutiques exigent une utilisation judicieuse de l'autorité, des connaissances en soins infirmiers, et la cessation appropriée du lien professionnel.
Pratique Collaborative	Approche systématique selon laquelle les professionnels de la santé de différentes disciplines travaillent ensemble pour offrir des soins complets et de haute qualité. Elle fait appel au respect mutuel, à la prise de décisions partagée et à la communication claire entre les membres de l'équipe, le client et sa famille et ses proches. L'objectif est de mettre à profit l'expertise et les perspectives des différents professionnels dans le but de contribuer aux résultats du client, de favoriser la sécurité du client et d'améliorer l'efficacité globale de la prestation de soins de santé.
Redevabilité, Responsabilité et Comportement Éthique	L'obligation de chaque personne de s'acquitter de ses fonctions et de son rôle selon les normes de la profession et de répondre des conséquences et des résultats de ses actions ou de son manque d'agir et de son comportement professionnel. La redevabilité exige d'assumer pleinement ses actions. La responsabilité concerne l'obligation d'agir, de se comporter, d'intervenir ou d'avoir un contrôle sur les soins du client. Elle s'applique aux comportements ou aux interventions qui peuvent être partagés ou délégués. Le comportement éthique concerne l'obligation de s'acquitter de son rôle afin de garantir le soin du client en toute sécurité, de façon compétente et de manière respectueuse sur le plan culturel, ainsi que de déclarer aux autorités tout soin présumé contraire à l'éthique.
Rapports et Documentation	Les rapports sont une communication orale, par écrit ou électronique de renseignements pour appuyer les soins sécuritaires aux moments de transition et lors du congé. La documentation comprend les renseignements par écrit ou électroniques. Il s'agit d'un registre juridique du client, des soins et des services offerts au client ainsi que d'autres exigences sur le plan de l'installation ou de l'agence. Les rapports et la documentation doivent comprendre les changements dans l'état du client.

Prochaines étapes. Votre rapport sera envoyé à l'organisme ou aux organismes de régle-

mentation, au registre ou à l'employeur que vous avez désigné. Ils l'examineront, ainsi que d'autres documents, données et matériel que vous avez présentés, afin de vous conseiller sur les prochaines étapes du processus d'inscription ou d'évaluation, y compris sur la question de savoir si une formation supplémentaire est nécessaire pour combler vos lacunes en matière de compétences. Veuillez communiquer directement avec cette organisation pour déterminer l'état d'avancement de sa décision.